

## CONVOCACTION

Il est adressé le 28 août 2018 une convocation aux conseillers municipaux pour la réunion du 5 septembre 2018 à 21H00.

## ORDRE DU JOUR

- Délibération sur la modification des statuts du SIAEPA
- Délibération Choix des délégués GEMAPI
- Délibération sur la Redevance de l'occupation du domaine public RTE
- Délibération modificative sur les régies Cantine et accueil périscolaire
- Questions et informations diverses
- Délibération CEE TEPCV
- Délibération RIFSEEP
- Délibération pour la mise en place TIPI

N° 2018/031

Le maire,

## COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 05 SEPTEMBRE 2018

**PRÉSENTS** : MM. LECOURT Didier, VILLETTE Roger, FOURCADE Dominique, BALLEREAU Éric, MMES BORTOLUZZI Monique, LECOURT Valérie, RONCALLI Sandrine.

**EXCUSÉS** : Mme LATAPYE Christine, Mme MAURIN Martine, Mr CHEVASSUT Stéphan

**SECRETARE DE SÉANCE** : M. BALLEREAU Eric

Après lecture, le compte-rendu de la réunion du 27 juin 2018 est adopté à l'unanimité. *Monsieur le maire ajoute à l'ordre du jour deux délibérations (Autoriser M le maire à créer une régie pour accueil périscolaire et création d'une nouvelle ligne de trésorerie).*

- **DÉLIBÉRATION POUR LE CEE TEPCV** : Monsieur le maire informe le conseil municipal que les communes du territoire du SIPHEM bénéficient d'un dispositif d'octroi de primes financières pour la réalisation de travaux d'économie d'énergie dans les bâtiments publics. Adoptée à l'unanimité.
- **DÉLIBÉRATION SUR LA MODIFICATION DES STATUTS DU SIAEPA** : La modification des statuts est nécessaire suite au changement d'adresse du SIAEPA. Adoptée à l'unanimité.
- **DÉLIBÉRATION SUR LE CHOIX DES DÉLÉGUÉS GEMAPI** : M. le maire propose de nommer Mme BORTOLUZZI Monique en tant que titulaire et propose sa propre nomination en tant que suppléant. Adoptée à l'unanimité.
- **DÉLIBÉRATION RIFSEEP** : Cette délibération a été adoptée lors du dernier conseil le 27 juin 2018. Mais à cette date, la réunion du comité technique pour le RIFSEEP n'avait pas eu lieu. Or, la date de délibération doit être postérieure à la date du comité technique. C'est le cas aujourd'hui, le comité technique ayant eu lieu le 29/08/2018 mais la proposition a été refusée pour cause de non intégration du CIA. Nous devons redéposer une demande ; celle-ci passera au Comité Technique le 31 octobre 2018.
- **DÉLIBÉRATION SUR LA REDEVANCE DE L'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC RTE** : En application du décret n°2015-334 du 31 mars 2015, les communes sont autorisées à mettre en place un régime de redevance pour l'occupation de leur domaine public par les ouvrages de transport d'électricité. RTE a mis en service 431.28 mètres de ligne de transport d'électricité sur ST HILAIRE DE LA NOAILLE. La limite tarifaire étant fixée à 0.35 € le mètre linéaire, Mr le maire propose d'appliquer ce tarif recevant ainsi 150.95 € chaque année. Adoptée à l'unanimité.
- **DÉLIBÉRATION POUR LA MISE EN PLACE DE TIPI** : Il s'agit de donner la possibilité de payer la cantine scolaire et l'accueil périscolaire au moyen de Titre Payable par Internet. Adoptée à l'unanimité.

- **DÉLIBÉRATION MODIFICATIVE SUR LES REGIES CANTINE ET ACCUEIL PERISCOLAIRE:** Pour ajout du moyen de paiement TIPI, vu avec la trésorerie de La Réole, il suffit juste d'un arrêté modificatif et non de délibération
  
- **DÉLIBÉRATION POUR LA CREATION D'UNE REGIE POUR L'ACCUEIL PERISCOLAIRE :** Après vérification par la Trésorerie de La Réole pour l'instauration du paiement TIPI, il s'est avéré qu'il manquait une délibération autorisant Monsieur le maire à pouvoir créer des régies, surtout celle de l'accueil périscolaire qui avait été omise. Adoptée à l'unanimité.
  
- **DÉLIBÉRATION POUR LA CREATION D'UNE LIGNE DE TRESORERIE :** M. le maire propose de solliciter le Crédit Agricole pour l'octroi d'une ligne de trésorerie de 80 000 € pour financer les travaux de l'école. Ceci dans l'attente de versements des diverses subventions. Adoptée à l'unanimité.
  
- **QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :**
  - Travaux de faucardage : Dans ces travaux est compris le nettoyage des chemins de randonnée de la commune.  
Les travaux de voirie prévus commenceront sitôt le parking terminé.
  - Une présentation du projet numérique sera faite par Gironde Numérique le 27 septembre à 19h à la salle polyvalente. L'information sera transmise aux administrés dans les boîtes aux lettres.
  - Le 28 septembre, toujours à la salle polyvalente, à 18h30 aura lieu le lancement des Itinérances d'Automne, à l'occasion de l'inauguration de la bibliothèque/médiathèque de la commune.  
Seront exposés également des tableaux de Jacques Thomas et Pierre Laville.
  - Le 09 novembre, une pièce de spectacle de la compagnie Anamorphose sera proposée à la salle polyvalente.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 23 heures.

Le maire

Le Conseil Municipal

Le secrétaire